

QUELLE EST LA CONTRIBUTION DES ORGANISATIONS POLITIQUES AU FONCTIONNEMENT DE LA DÉMOCRATIE ? – DOSSIER DOCUMENTAIRE

Plan du chapitre

I – La contribution des partis politiques au fonctionnement de la démocratie

- A. La fonction de sélection des candidats et des gouvernants
- B. La fonction de mobilisation électorale
- C. La fonction de politisation

II – La contribution d'autres formes d'organisation au fonctionnement de la démocratie

- A. La société civile et ses acteurs
- B. Des stratégies d'influence entre contestation et coopération

Notions à connaître

- Notions à acquérir : *Mobilisation électorale, société civile organisée, groupe d'intérêt.*
- Notions complémentaires : *syndicats, groupes d'intérêt, associations*

On étudiera la contribution des partis politiques à la mobilisation des électeurs et à la politisation de ces derniers. On évoquera, à partir d'exemples historiques ou comparés, la contribution d'autres organisations (syndicats, associations, groupes d'intérêt) au fonctionnement des démocraties actuelles (coopération, contestation et influence).

Sujets

- Comment les organisations politiques participent-elles au fonctionnement de la démocratie ? (Liban 2013)
- Montrer les rôles que peut tenir la société civile organisée dans le fonctionnement des démocraties actuelles. (Antilles 2013)
- Comment la société civile organisée contribue-t-elle au fonctionnement de la démocratie ? (France 2013)
- Vous montrerez que des organisations politiques diverses participent au fonctionnement de la démocratie. (Am du N 2014)
- En quoi les groupes d'intérêt influent-ils sur le fonctionnement de la démocratie ? (France 2014)
- Quelle est la contribution des organisations politiques au fonctionnement de la démocratie ? (Antilles 2014r)
- Comment les organisations politiques participent-elles à la mobilisation électorale ? (Asie 2015)
- Vous montrerez comment les organisations politiques participent au fonctionnement de la démocratie. (Antilles 2015r)
- Quelle est la contribution des groupes d'intérêt au fonctionnement de la démocratie ? (Am du N 2016)
- Montrez que les groupes d'intérêt peuvent contribuer au fonctionnement de la démocratie actuelle. (France 2016)

Introduction :

- 📺 Le dialogue national tunisien reçoit son Prix Nobel 2015 : https://youtu.be/g78kLXxc_pg
 - Qui sont les membres du « quartet » du dialogue national tunisien ?
 - Pourquoi ont-ils été récompensés ?

I – La contribution des partis politiques au fonctionnement de la démocratie

- 📺 « Les clés de la République – les partis politiques », vidéo de Public Sénat, <https://youtu.be/FGlu6zEJ6yM>

🌀 Article 4 de la Constitution : « Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie. Ils contribuent à la mise en œuvre du principe énoncé au second alinéa de l'article 1er dans les conditions déterminées par la loi. La loi garantit les expressions pluralistes des opinions et la participation équitable des partis et groupements politiques à la vie démocratique de la Nation ».

A. La fonction de sélection des candidats et des gouvernants

B. La fonction de mobilisation électorale : les partis comme machines électorales

1) Fonction programmatique

La première fonction des partis politiques consiste à défendre des valeurs et un programme qu'ils doivent périodiquement actualiser, notamment avant les élections. Ce programme est, en effet, une des bases de la mobilisation électorale. Il doit définir des objectifs mobilisateurs, donner envie de voter pour les candidats du parti, lui permettre de se différencier par rapport aux autres tendances ; pour être crédible, il ne doit pas être seulement l'addition de grandes idées générales. Ce programme doit hiérarchiser les priorités et établir des compromis entre les demandes des différents groupes sociaux. [...]

Dans un monde d'hypermédiatisation, les partis restent les principaux animateurs du débat politique. Ils analysent en permanence la situation du pays, ils l'évaluent en fonction de leurs valeurs de référence, disent les solutions qu'ils proposent pour faire face aux problèmes du moment et critiquent les projets et réalisations du gouvernement. Les grands leaders de chaque parti réagissent en permanence à l'actualité, ce sont eux qu'on invite dans les débats télévisés et qui [...] sont censés éclairer l'opinion et aider les citoyens à se forger des convictions.

Source : Pierre Bréchon, *Comportements et attitudes politiques*, PUG, 2006

- En quoi les programmes contribuent-ils à structurer l'opinion publique ?

📖 Document 5 p. 29 Questions 1 à 3

2) Fonction de mobilisation des soutiens et d'organisation des campagnes

Le travail de terrain longtemps considéré comme un rituel désuet tend à être réhabilité par les partis [...]. En Grande-Bretagne, la direction nationale du parti travailliste a pu estimer l'impact de campagnes locales de terrain à 1 % ou 2 % des voix, ce qui n'est pas négligeable dans le cadre d'élections serrées. Une enquête a pu montrer qu'une augmentation de l'intensité de la campagne permettait à la fois d'augmenter la participation électorale et d'influer sur le résultat du vote. D'où le fait que l'on continue de pratiquer le *canvassing* – expression qui n'a pas d'équivalent en français et qui désigne un travail d'identification des électeurs inscrits consistant à les contacter directement afin de cerner leurs préférences politiques. Ce travail de repérage a moins pour objectif de convertir les électeurs adverses que de s'assurer qu'un maximum d'électeurs sympathisants se déplacera effectivement le jour de l'élection. [...] Les numéros de téléphone portable sont collectés de manière systématique et le jour du scrutin des textos sont envoyés aux électeurs pour indiquer notamment l'adresse et les heures d'ouverture des bureaux de vote. Aux États-Unis, de la même manière, les ressources militantes n'ont pas perdu toute actualité. Lors des primaires de 2008, la campagne de Barack Obama s'est largement appuyée sur la mobilisation d'une organisation, *The Movement*, constituée à la fois de bénévoles et de professionnels. Elle combinait l'usage des nouvelles technologies (Internet, téléphonie mobile) et le développement de réseaux de soutien locaux, le *online* (le virtuel) et le *offline* (le terrain), alliant l'interactivité des réseaux à une campagne de proximité et d'implantation dans les quartiers et les communautés.

Source : R. Lefèbvre, « Le travail de mobilisation électorale », in *Nouveau manuel de science politique*, A. Cohen, B. Lacroix, P. Riutort (dir.), La Découverte, coll. Grands Repères Manuels, 2009.

- Quelles sont les techniques utilisées par les partis politiques pour mobiliser leurs électeurs ?
- Pourquoi les militants peuvent-ils être qualifiés de « ressources » pour le parti ?
- Pourquoi le développement des médias n'a-t-il pas rendu inutile le travail de terrain ?

Dépenses déclarées par les candidats aux deux tours des élections législatives en France en 2012		
	2012	
Nature des dépenses	En euros	En%
Propagande imprimée*	39 052 828	48,97
Frais postaux et de distribution	9 042 418	11,34
Déplacements - restauration -réception	8 141 224	10,21
Locaux - téléphone - matériel - marchandises	7 263 891	9,11
Études et communication	4 054 000	5,08
Sites internet	3 172 029	3,98
Frais financiers - frais divers	2 501 236	3,14
Frais de personnel	2 424 823	3,04
Réunions publiques	2 138 211	2,68
Frais d'expert-comptable	1 952 744	2,45
Total	79 743 404	100

* propagande (ici) : désigne l'ensemble des actions dont le but est de répandre une opinion.

Source : Rapport d'activité de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, 2013.

- Quels sont les différents outils de mobilisation électorale que ce document permet de mettre en évidence ?

C. La fonction de politisation et d'intégration

Au cours du XIXe siècle, la mobilisation électorale s'est effectuée plus lentement dans les communes ouvrières de la banlieue parisienne que dans le reste du pays.. [...] alors que le taux de participation lors des premières élections législatives organisées sous la Troisième République (1876) s'élevait sur l'ensemble du territoire à 69%, il n'était encore que de 40% dans des com-

munes comme Aubervilliers ou Saint Denis. Pourtant, avec le développement des organisations du mouvement ouvrier, le rapport à la pratique électorale du prolétariat urbain a évolué vers toujours plus d'inscription et de participation. Au point que dans une commune comme Saint Denis, lorsque [le parti communiste] encadrait l'ensemble du territoire, la mobilisation électorale était devenue plus importante qu'au niveau national. Des populations certainement moins compétentes politiquement et comprenant certainement une proportion plus élevée d'indifférents affichaient alors des taux de participation record. [...] L'encadrement physique des électeurs [...] dans les cités ouvrières de la France des Trente Glorieuses compensait efficacement leur déficit initial de politisation. [...] Les instances d'encadrement du mouvement ouvrier ne se contentaient pas [...] de mobiliser ponctuellement les populations, mais s'employaient également à les politiser. Ce qui eu pour conséquence de fournir aux ouvriers concernés des repères minimaux, une identité politique, et donc des prédispositions durables à la participation électorale.

Source : Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation en milieu populaire*, Galimard, coll. Folio, 2007.

- Au XIXe siècle, quelle était la participation électorale des ouvriers de la région parisienne ? Pourquoi ?
- Au cours du XXe siècle, comment a évolué la participation électorale des ouvriers de la région parisienne ? Pourquoi ?

On peut dire que les partis restent les principaux animateurs du débat politique. Ils contribuent à structurer l'opinion publique et à éduquer le citoyen. Ils analysent en permanence la situation du pays, ils l'évaluent en fonction de leurs valeurs de référence, ils proposent des solutions aux problèmes ou disent ce qu'ils pensent de celles que le gouvernement élabore. Cette action partisane passe par le lancement de campagnes d'opinion – notamment en période électorale – mais surtout par les déclarations quotidiennes des différents leaders en fonction de chaque thème d'actualité. A travers toutes leurs actions de communication, les partis et responsables politiques contribuent à faire réfléchir, à faire en sorte que les citoyens s'intéressent à la chose publique ; même lorsqu'ils déclenchent les réactions négatives de l'opinion publique, ils continuent d'une certaine manière à exercer cette fonction d'aide à la prise de conscience politique. Bien sûr, les partis ne sont pas les seuls à exercer cette fonction, ils sont même aujourd'hui davantage concurrencés en la matière par les médias et par de multiples groupes de pression ou relais d'opinion qui s'expriment sur les débats de société.

Source : *Les partis politiques français*, BRECHON Pierre, 2005.

- En quoi les partis politiques contribuent-ils à « éduquer le citoyen » ?

Les partis politiques sont à la fois facteurs d'ordre et de désordre. Le désordre apparaît si l'on compare cette situation à celle des pays où les partis politiques sont interdits. Ceux-ci semblent étrangement calmes aux yeux de l'observateur extérieur : pas de manifestations, pas de grèves, pas d'affichage "sauvage", etc. Mais ce calme est évidemment superficiel [...] et le risque d'une explosion violente n'est jamais totalement écarté. A l'inverse, les partis politiques expriment les conflits [...] et jouent, ce faisant, un rôle de soupape de sécurité. Le mécontentement proclamé s'apaise un peu par là même, et surtout possède des chances d'être entendu. [...]

L'influence des partis est donc ambivalente, ce qui explique entre autres choses les jugements contraires dont ils font l'objet : fauteurs de troubles ou piliers de la démocratie. [...] ce caractère ambigu est aussi le fait des partis révolutionnaires, dont l'objectif proclamé est pourtant la destruction du système. [...] Ceci est vrai par exemple du Parti communiste français dont George Lavau a analysé le rôle en proposant la notion de fonction tribunitienne. De même qu'à Rome les tribuns faisaient entendre la voix de la plèbe, de même le PC a servi de porte-parole aux classes sociales défavorisées qui, sans lui, auraient été à peu près réduites au silence. De par son existence même, le PC obligeait les dirigeants à tenir compte, dans une certaine mesure, des revendications de la classe ouvrière. Le sort de celle-ci s'en est trouvé amélioré mais sa combativité en a été réduite. Le Parti en est venu, paradoxalement, mais objectivement, à jouer un rôle intégrateur même si en théorie il ne visait qu'à abattre le système établi.

Source : Jean-Marie Denquin, *Science politique*, PUF, 1996

- Qu'est-ce que la « fonction tribunitienne » des partis révolutionnaires ?

II – La contribution d'autres formes d'organisation au fonctionnement de la démocratie

A. La société civile et ses acteurs

La notion de groupe d'intérêt englobe toute structure organisée qui, au sein d'un système politique donné, défend collectivement un intérêt spécifique, notamment auprès du pouvoir politique sur lequel le groupe peut chercher à exercer de l'influence. Cette définition, volontairement très extensive permet de mettre en lumière les différences qui séparent les groupes d'intérêt d'un autre type de structure organisée : les partis politiques. La principale différence réside dans le fait que les partis politiques ont pour but premier la conquête du pouvoir politique, alors que les groupes d'intérêt se contentent de l'influencer, par différents moyens qui peuvent aller de la négociation pacifique à la violence physique.

[...] Le champ des groupes d'intérêt est très vaste et très hétérogène, par les buts, la taille et les ressources : quoi de commun par exemple entre une grande centrale syndicale et une association locale de joueurs de pétanque ? [...] De même, les buts et les finalités peuvent être infinis, le monde social génère constamment des phénomènes susceptibles d'être constitués en problèmes et en enjeux de mobilisation.

📖 Document 7 p. 30

📖 Document 8 p. 30

- Quelle est la différence fondamentale entre groupes d'intérêt et partis politiques ?
- Quel est l'objectif essentiel de l'action des groupes d'intérêt dits « identitaires » ?
- Donnez des exemples de groupes d'intérêt porteurs d'une cause.
- Donnez des exemples de groupes « identitaires » défendant une cause.

De manière ponctuelle ou permanente, les pouvoirs publics organisent la concertation avec des groupes d'intérêts avant d'opérer leurs choix ou d'adopter une politique publique. Ils y trouvent un double avantage. Technique tout d'abord. La coopération avec ces partenaires vise à améliorer la connaissance que peuvent avoir les services de l'État de dimensions méconnues d'un problème. La décision de créer un Parc naturel régional doit beaucoup à des considérations d'ordre écologique : équilibre du biotope, spécificités de la faune et de la flore, identification des menaces chimiques qui pèsent sur lui ; mais elle a également des implications économiques. En tous ces domaines, la collaboration avec les Sociétés de protection de la nature, les ligues de chasseurs, mais aussi les Chambres de Commerce et d'Agriculture se révèle indispensable. Elle l'est aussi pour des raisons politiques. Toute décision publique étant constitutive d'un compromis entre des intérêts contradictoires et diversement puissants, la concertation est le meilleur moyen d'identifier à temps la force des exigences et des résistances, de façon à dégager une solution qui soit susceptible d'être mise en œuvre effectivement.

Source : BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, LGDJ, 2000.

Pour la Commission, les représentants d'intérêts sont une source d'expertise indispensable et, pour tout dire, un allié dans l'entreprise de régulation et de normalisation à l'échelle continentale dans laquelle elle investit l'essentiel de ses forces. Elle a cherché à en faire en outre un élément de légitimité en plaçant la bonne gouvernance, la pratique systématique de la consultation mais aussi la diversification des intérêts présents à Bruxelles au centre de sa politique. L'initiative consistant à « mieux légiférer », et par laquelle la Commission s'impose de passer tout projet législatif au crible d'une étude d'impact, n'en est que le dernier avatar. [...] La Commission finance également une multitude d'associations, notamment en matière de protection de l'environnement et de défense des consommateurs.

Florence AUTRET, « L'« affaire Kallas » : peut-on réguler les lobbyistes ? », *La vie des idées*, 4 juillet 2008.

- Quels sont les bénéfices que retirent les pouvoirs publics de la collaboration avec la société civile ?

B. Des stratégies d'influence entre contestation et coopération

☞ Compléter le tableau avec les éléments suivants : *Participer à des auditions/concertations* 梠 *Manifestations* 梠 *Débats publics* 梠 *Présence dans les médias (conférences de presse, placer des sujets dans les médias)* 梠 *Négocier avec les pouvoirs publics* 梠 *Syndicats qui cogèrent certaines instances comme les caisses de Sécurité Sociale avec les représentants des employeurs* 梠 *Rencontrer membres du gouvernement, des parlementaires et hauts fonctionnaires* 梠 *Fournir des analyses/de l'expertise aux ministères, aux commissions parlementaires* 梠 *Pétitions, lettres ouvertes, appels aux gouvernements ou aux parlementaires*

Lobbying interne <i>S'adresse directement aux décideurs en cherchant à devenir l'interlocuteur privilégié sur un domaine politique donné. Modifier la perception d'un problème par les députés par exemple.</i>	Lobbying externe <i>Stratégie non-coopérative, c'est-à-dire ne cherchant pas à construire un lien de confiance avec les pouvoirs publics pour peser sur la décision politique. Cherche à influencer les décideurs par le biais de la pression externe, l'objectif étant de signaler l'importance d'un enjeu en attirant l'attention des décideurs.</i>
Coopération	Contestation

La méthode Greenpeace, c'est l'action pour informer sur les enjeux écologiques et faire pression sur les dirigeants. En évoquant la mobilisation des « combattants de l'arc-en-ciel », on pense immédiatement aux zodiacs vrombissants, aux activistes suspendus aux cheminées d'usines ou enchaînés aux grilles des entreprises polluantes. On imagine moins le travail de longue haleine dans lequel s'insèrent ces actions de confrontation. Ce travail est indispensable pour obtenir des avancées significatives dans le domaine de l'environnement. En fonction du calendrier politique, de la progression de la concertation, de l'acuité du problème abordé, les phases d'actions et les temps de négociations se combinent [...]. S'il est nécessaire de dénoncer, il est essentiel d'expliquer le raisonnement qui conduit à considérer que telle industrie, tel produit, tel accord porte préjudice à l'environnement et à la santé publique. Quand le jeu du pouvoir est de gommer toute contradiction pour tenter d'imposer une solution unique, le rôle des contre-pouvoirs est de mettre en évidence les éléments contradictoires qui doivent être portés au débat, pour que soient considérés l'impact environnemental global et les intérêts des générations futures. Ce travail continu d'élaboration de l'argumentaire permet de mieux cerner les enjeux d'une campagne et de faire progresser la position de Greenpeace en fonction de l'évolution du contexte. Si Greenpeace n'est ni un bureau d'étude, ni un centre de recherche, ses investigations s'appuient sur différents travaux scientifiques et enquêtes techniques, préexistants ou commandés par l'organisation à des centres de recherche indépendants. [...]

Au-delà de l'opposition à certains procédés industriels ou certaines orientations politiques préjudiciables pour l'environnement, la responsabilité citoyenne impose d'identifier des pistes possibles pour résoudre les problèmes repérés et proposer des solutions alternatives ou des pistes de recherches. [...] Lorsque ce double argumentaire est établi (opposition et possibles alternatives ou orientations), il est alors traduit en action d'information. Il s'agit dans un premier temps d'informer le public des risques que présentent certaines options industrielles, économiques et politiques, risques que les décideurs tentent le plus souvent de minimiser. L'information est le préalable indispensable à la mobilisation citoyenne. L'engagement des individus, associés à une cause, contribue à la construction du rapport de force qui, tôt ou tard, obligera les dirigeants à considérer les arguments des défenseurs de l'environnement. Il s'agit ensuite de faire pression sur les décideurs, élus, responsables administratifs ou chefs d'entreprises afin qu'ils prennent mieux en compte ces revendications. [...]

Ce travail de lobbying revêt plusieurs aspects : rencontre avec les collaborateurs des cabinets ministériels, participation aux réunions de concertation avec les administrations centrales, informations et débats avec les élus et les partis politiques, participation aux auditions dans le cadre des commissions parlementaires, confrontations avec les dirigeants d'entreprises. Sur la scène internationale, Greenpeace bénéficie d'un poste d'observateur dans le système des Nations-Unies et, à ce titre, participe activement aux négociations des accords internationaux en intervenant en particulier lors des phases préparatoires à l'élaboration des textes. Notre totale indépendance constitue, dans ces négociations, un atout majeur.

Dans un monde idéal, le cycle investigation – argumentation – information – concertation devrait suffire à faire évoluer les pratiques pour une meilleure considération des contraintes environnementales. Dans le monde réel, le seul que nous connaissons, il est la plupart du temps indispensable de forcer le débat, d'obliger les acteurs à reconnaître leur méfaits et d'imposer la prise en compte de certaines considérations environnementales. Les actions de confrontation font la spécificité de Greenpeace et marquent notre détermination à ne pas nous laisser faire. Ces actions n'ont d'autres objectifs que de dénoncer des pratiques cachées, signifier l'urgence du changement et forcer les décideurs à imaginer d'autres voies. L'interposition physique démontre qu'il est possible de faire cesser une nuisance. Cette transgression citoyenne de l'ordre établi constitue parfois un acte illégal. Elle est pourtant légitime, le fait dénoncé étant une agression bien plus grave allant à rencontre de l'intérêt général. La confrontation non-violente exacerbe le rapport de force et oblige le décideur incriminé à sortir de sa réserve. L'engagement physique dans la confrontation, toujours non-violente, souligne la détermination des demandeurs.

La dimension médiatique et spectaculaire de ces actions est utilisée à dessein comme un moyen. Nos actions se focalisent alors toujours sur une compagnie, un site, un moment crucial afin d'attirer l'attention des médias sur un sujet qui nous préoccupe. Nous espérons ainsi relancer le débat, modifier le rapport de force et aboutir à la mise en place de mesures plus satisfaisantes pour notre environnement et notre santé.

Source : « Valeurs et méthodes », <http://www.greenpeace.org/france/fr/connaitre-greenpeace/valeurs/>

- A partir du texte présentant la méthode de Greenpeace, distinguez les moyens d'action relevant de la contestation et ceux relevant de la coopération avec les pouvoirs publics, et mettez en évidence la complémentarité existant entre ces deux modalités d'action.

Pour approfondir sur la question des « lobbies » :

- Un reportage de Lundi Investigation (magazine de reportages de Canal+) de 2007 intitulé : « Les lobbies au cœur de la République » : <https://youtu.be/DTsK1JYZzRk>
- Un exemple de lobbying en France (reportage diffusé dans l'émission "Envoyé spécial" (France 2, 30 janvier 2014) à propos du lobbying de la société Dekra pour imposer un contrôle technique annuel pour les deux roues (et la réaction d'un autre lobby pour empêcher cette mesure, celle de la Fédération Française des Motards en Colère) : https://www.youtube.com/watch?v=bP_oLLiKcAM

